



Siège social : Mairie de et à 54425 Pulnoy
Association loi 1901 n°3324 du 26/09/1983 (JO du 09/10/83)
Agrément Jeunesse&Sports n°54 S 738 du 05/01/84
tel dojo : 03.83.21.74.28

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JUDO CLUB PULNOY DU JEUDI 18 JANVIER 2018.

Début de séance : 19h00

Les participants à cette assemblée générale se composent des membres du bureau repris ci-après :
la Présidente Tiana BOURDON, le vice-président Marc LAURENT, la trésorière adjointe Laurence BAPTISTE, la secrétaire Nathalie GALLOIS, deux des professeurs, Philippe BOHLINGER et Philippe KISLIN, le Webmaster Alain PALISSON, et de nombreux adhérents accompagnés de leurs parents.

Les absents excusés : sont le trésorier Alain LEGUILLETTE et Roland MAYANCE ;

L'ensemble des participants s'élèvent à une cinquantaine de personnes.

6 personnes avaient donné pouvoir.

La Présidente ouvre la séance, et remercie les personnes réunies pour cette assemblée générale. Elle les invite à avoir une pensée pour Roland notre professeur de judo, qui vient de perdre sa maman.

I. Rapport Moral

La remise des récompenses effectuée précédemment à cette assemblée traduit bien le dynamisme du JCP . Ce club ne s'arrête pas aux cours dispensés à nos adhérents.

La saison 2016-2017 a comporté 2 stages, l'un au cours des vacances de Noël 2016-2017 et le second durant les vacances de Pâques. Ces derniers ont réunis une trentaine d'enfants de 5 à 18 ans à chaque fois.

Le club de Pulnoy a également organisé l'une des compétitions des petits Tigres/ petits Kims avec une grande réussite en accueillant une centaine d'enfants lors de cette manifestation. Le Club organisera d'ailleurs le 10 février prochain une nouvelle édition de ce Challenge.

Nos judokas se sont aussi illustrés en participant à des déplacements dans les autres clubs de la région.

En terme de récompenses, la saison dernière a été marquée par l'obtention de la ceinture noire de Pierre MARCINIAK, et par la médaille d'argent de Romain LEMOINE lors de la compétition départementale des minimes.

C'est aussi Alexandre ARTIS, qui a été sacré Champion de Meurthe et Moselle en benjamin cette saison.

La présidente souligne que le mérite en revient aussi aux membres du bureau qui ne comptent par leurs heures pour assurer le bon fonctionnement du club et accompagner nos sportifs dans les déplacements.

La toute jeune section judo ado-adultes a été créée en septembre 2016, et l'objectif maintenant est de la stabiliser pour la faire grandir.

Elle adresse des remerciements plus particuliers :

- aux professeurs qui continuent à faire vivre le judo, le ju-jitsu et l'aïkido à Pulnoy
- aux parents et adhérents qui encouragent les enfants et qui s'investissent lors des manifestations diverses
- et à la Mairie pour son soutien.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des votants.

II. Bilan financier :

Alain Leguillette, trésorier, étant absent, le bilan financier est présenté par Laurence BAPTISTE son adjointe. Le résultat fait apparaître un déficit de 87,45 €. Il s'explique par l'achat des équipements pédagogiques et la baisse des adhérents de la saison 2017-2018.

Le bilan d'exploitation est certes déficitaire mais la situation du club est saine car il existe des provisions suffisantes pour un remplacement éventuel de tatami.

Le rapport financier est lui aussi soumis au vote, et approuvé à l'unanimité des votants.

III. Le Rapport sportif

La section Judo :

Philippe BOHLINGER exprime le fait que le club est toujours en équilibre instable avec des départs d'adhérents et des nouveaux, et le problème récurrent qui est de garder les effectifs et enfants adhérents d'une saison à l'autre.

La saison est marquée par la réussite de la section judo adulte, qui connaît des adhérents motivés et travailleurs.

Comme l'a soulignée la Présidente, le professeur revient sur la manifestation des petits Tigres/Kims organisée en février 2017 et dont la **quatrième édition pulnéenne aura lieu le samedi 10 février 2018 à partir de 13h30.**

En préparation de l'événement, **les professeurs organiseront le jeudi 1^{er} février à 18h30 une formation à l'arbitrage** pour permettre à chacun de participer et de s'investir lors de cette compétition.

La section Ju-jitsu :

Philippe KISLIN évoque la création de cette section en 1994 et son fonctionnement depuis 24 ans. Les 7 adhérents qui la composaient, préparaient la ceinture noire. Mais pour diverses raisons, la section a perdu une grande partie de ses adhérents et atteint un niveau critique. Seul un jeune très motivé a pris une nouvelle licence en septembre 2017.

La fédération de Judo-jiu-jitsu s'est aussi rendu compte que la terminologie Jiu-jitsu ne parle plus à grand monde. Maintenant l'appellation Self-défense est plus utilisée pour cette discipline.

Il faut absolument que cette section ne s'éteigne pas et que chacun sache que cet art martial est vraiment accessible à tous. Ce n'est pas un sport uniquement masculin, il y a quelques années d'ailleurs les femmes y étaient plus nombreuses que les hommes.

Le professeur invite tous les participants à venir s'essayer à cette discipline dont les cours ont lieu les mardi soir de 20h15 à 21h45.

La présidente intervient en demandant une mobilisation pour que cette section ne disparaisse pas car c'est une section fondatrice du JCP.

IV. Reconstitution du bureau

Tacitement et avec l'accord de chacun, le bureau est reconduit pour un an et se compose comme suit :

BOURDON Tiana : présidente

LAURENT Marc : vice-président,

LEGUILLETTE Alain : trésorier

BAPTISTE Laurence : trésorière adjointe

GALLOIS Nathalie : secrétaire

V. Questions diverses

- Les adhérents sont invités à donner leurs avis sur la couleur des vestes que le club offre à ses jeunes judokas méritants (cadets, minimes, benjamins). Après concertation, c'est la couleur bleu marine qui l'emporte.

Sans autre question, la présidente invite les participants à se joindre à la dégustation de galettes des rois.

Fin de séance : 20h15

La Secrétaire,

Nathalie GALLOIS

La Présidente

Tiana BOURDON